

## BAREME TTC HONORAIRES TRANSACTION

Barèmes en Mandat Simple, Exclusif (ou Semi-Exclusif) au 08/01/2021 :

Appartements, maisons, immeubles, parkings, terrains, fonds de commerce, locaux commerciaux.

Ni location, ni gestion, ni syndic.

Honoraires à charge du propriétaire-vendeur sauf convention contraire précisée dans le mandat.

Avis de valeur : 300 € TTC à charge du propriétaire-vendeur (déductibles honoraires de la vente)

Inter-agence : Le barème qui sera appliqué sera celui de l'agence détentrice du mandat.

Mandat de recherche, les honoraires qui seront appliqués sont les honoraires du barème.

Monia RITTER

**06.70.68.41.53**

[m.ritter@lesprofessionnels.immo](mailto:m.ritter@lesprofessionnels.immo)

Négociatrice en Immobilier (34)

Claire DELPRAT

**06.52.03.06.16**

[c.delprat@lesprofessionnels.immo](mailto:c.delprat@lesprofessionnels.immo)

Négociatrice en Immobilier (34)

Prix Net Vendeur	Mdt S.Exclusif	Mdt Simple	Précisions
Jusqu'à 100 000 €	7 000 €	6 000 €	Honoraires TTC.
100 001 € à 140 000 €	8 000 €	7 000 €	
140 001 € à 160 000 €	9 000 €	8 000 €	Compromis signés chez le notaire.
160 001 € à 180 000 €	10 000 €	9 000 €	Tranches non cumulatives, minimum perception : 6 000 €
180 001 € à 200 000 €	11 000 €	10 000 €	
200 001 € à 230 000 €	12 000 €	11 000 €	Nous ne détenons aucun fonds pour le compte de nos clients.
230 001 € à 260 000 €	13 000 €	12 000 €	Honoraires dus à la conclusion de l'acte authentique de vente chez le notaire.
260 001 € à 290 000 €	14 000 €	13 000 €	La dérogation au barème ne doit être qu'exceptionnelle :
290 001 € à 320 000 €	15 000 €	14 000 €	
320 001 € à 350 000 €	16 000 €	15 000 €	- Uniquement à la baisse, pour des affaires particulières
350 001 € à 380 000 €	17 000 €	16 000 €	- Liées aux spécificités du marché local ou du bien proposé à la vente
380 001 € à 410 000 €	18 000 €	17 000 €	- Conformément aux préconisations DGCCRF suite à l'Arrêté du 10.01.2017.
410 001 € à 700 000 €	4.5 %	4 %	
700 001 € à 900 000 €	4 %	3.5 %	
A partir de 900 001 €	3.5 %	3%	

Conformément à l'article L. 612-1 du code de la consommation, en cas de litige, vous avez la possibilité de saisir le Médiateur de la consommation suivant : MCP Médiation 12 square Desnouettes 75015 PARIS (courrier) ou cliquez sur le lien <http://mcpmediation.org>

Siège social : 26 rue des Rigoles - 75020 PARIS - TEL : 05 35 54 28 04 - [info@lesprofessionnels.immo](mailto:info@lesprofessionnels.immo)

LES PROFESSIONNELS IMMO - SARL au capital de 30.000 € - RCS PARIS 484 305 750 6 Carte T. CPI 7501 2016 000 012 713 PARIS  
Garantie financière 110.000 € et Assurances RCP et RCE : ALLIANZ

Tous nos compromis se signent chez notaire. Nous ne détenons aucun fonds pour le compte de nos clients.